

Vaccin contre l'hépatite A et B

Dans les 60 dernières années, la vaccination a sauvé plus de vies, au Canada, que n'importe quelle autre mesure sanitaire. Les vaccins aident notre système immunitaire à reconnaître et à combattre les bactéries et les virus qui causent les maladies.

L'hépatite A et B sont des maladies évitables par la vaccination.

L'hépatite A (HA) est un virus qui attaque le foie. Sur 1000 personnes atteintes par le virus, 1 à 3 peuvent en mourir. Chez les adultes de plus de 50 ans, 18 cas sur 1000 peuvent être mortels.

- Il n'existe aucun traitement connu permettant de guérir une infection par le virus de l'hépatite A, qui est une maladie résolutive. Un quart des adultes atteints de ce virus doivent être hospitalisés.
- L'hépatite A se transmet par voie oro-fécale.
 - En avalant des boissons ou de la nourriture contaminée (p. ex. : nourriture préparée par une personne atteinte de ce virus);
 - Par contact direct avec une personne atteinte du virus;
 - Par contact, dans un milieu ou des objets contaminés (p. ex. sur les comptoirs et sur la vaisselle). Le virus peut survivre et demeurer infectieux pendant plusieurs semaines.
- Les risques de contagion sont très élevés pour les personnes qui utilisent les mêmes toilettes que la personne atteinte par ce virus ou qui partagent des boissons ou de la nourriture avec elle.
- L'hépatite A peut également se transmettre par contact sexuel ou l'utilisation commune d'articles tels que les pailles ou les pipes servant à la consommation de drogues.

L'hépatite B (HB) est un virus qui attaque le foie et peut y laisser des cicatrices, causer des dommages permanents (cirrhose), entraîner le cancer du foie et la mort.

- Le virus se trouve dans les liquides organiques des personnes infectées (p. ex. : le sang, le sperme, les sécrétions vaginales et la salive). Bon nombre de nouveaux cas apparaissent au début de l'âge adulte.
- L'hépatite B se propage :
 - Par le partage d'articles personnels tels que des rasoirs, des brosses à dents et de la soie dentaire.
 - En réutilisant du matériel souillé ou partagé ayant servi au perçage, au tatouage, ou à l'acupuncture, ou des aiguilles ayant servi à injecter de la drogue ou d'autres substances (p. ex. des stéroïdes).
 - Par une piqûre avec une aiguille contaminée.
 - Par des rapports sexuels non protégés.
 - D'une femme enceinte à son bébé pendant la grossesse ou à l'accouchement.

Quels sont les symptômes de l'hépatite A?

- Les symptômes de la maladie apparaissent entre 15 et 50 jours après avoir contracté le virus
- Les symptômes durent généralement de 1 à 2 semaines, mais ils peuvent également durer des mois. Ils se manifestent par :
 - de la fatigue, de la fièvre, une perte d'appétit et des nausées.
 - la jaunisse (coloration jaunâtre de la peau et du blanc des yeux).
 - des urines foncées et des selles de couleur claire.
- Bien que certaines personnes atteintes d'hépatite A ne développent aucun symptôme, elles demeurent tout de même contagieuses.
- Les personnes infectées deviennent contagieuses environ 2 semaines avant l'apparition des symptômes et 1 semaine après celle de la jaunisse.

Quels sont les symptômes de l'hépatite B?

- Les signes de la maladie se manifestent habituellement entre 2 et 3 mois après l'introduction du virus dans l'organisme :
 - Fatigue et fièvre;
 - Perte d'appétit, nausées et vomissements;
 - Douleur dans la partie supérieure de l'abdomen (région de l'estomac);
 - Jaunisse (coloration jaunâtre de la peau et du blanc des yeux);
 - Urine foncée et selles pâles.
- Environ 50 % des adultes et 90 % des enfants atteints d'hépatite B n'ont aucun symptôme.
- Le traitement ne guérit pas la maladie.
- Le virus peut rester dans le sang et les liquides organiques des personnes infectées. Elles sont des « porteuses chroniques ».

Comment prévenir l'hépatite A et B?

- Faites-vous vacciner. Lorsque vous ou votre enfant recevez le vaccin, vous contribuez aussi à la protection des autres.
- Adoptez de bonnes pratiques sanitaires (p. ex. se laver les mains).
- Limitez le nombre de partenaires sexuels et utilisez toujours des préservatifs lors de rapports sexuels.
- Évitez de partager les articles personnels, comme les aiguilles et l'équipement utilisé pour le tatouage ou les perçages.

Qui peut se faire vacciner gratuitement?

- Les personnes atteintes d'une maladie chronique du foie comme la cirrhose et l'hépatite C.
- Les personnes qui souffrent de troubles de saignement, dont les personnes qui reçoivent des transfusions sanguines répétées, des produits du sang ou des facteurs de la coagulation dérivés du plasma.
- Les candidats ou les récipiendaires d'une greffe du foie.
- Les récipiendaires d'une greffe de cellules souches.
- Les personnes qui utilisent ou partagent de l'équipement pour renifler, fumer ou injecter des drogues illicites.
- Les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes.

Qui ne devrait pas être vacciné?

- **Une maladie bénigne, accompagnée ou non de fièvre, ne justifie pas d'éviter la vaccination.**
- Toute personne souffrant d'une maladie grave, accompagnée ou non de fièvre, doit reporter à plus tard la vaccination.
- Toute personne ayant eu une réaction pouvant entraîner la mort à la suite de l'injection préalable d'une dose du vaccin contre l'hépatite A ou l'hépatite B, ou à un de ses composants.
- Toute femme enceinte ou qui allaite devrait uniquement se faire vacciner lorsque c'est manifestement nécessaire.

Quelles sont les réactions les plus courantes au vaccin?

- **Les vaccins sont des produits très sûrs et efficaces. En fait, il est bien plus dangereux d'être atteint de ces graves maladies que de se faire vacciner.**
- Douleurs, rougeurs et enflure passagères au point d'injection.
- Des maux de tête, de la fatigue et de l'irritabilité chez les enfants.
- De la fièvre, des nausées et des vomissements.
- Ces réactions sont légères et ne durent généralement qu'un jour ou deux.

De l'acétaminophène (Tylenol® et Tempra®) peut être administré contre la fièvre ou la douleur. Il ne faut PAS administrer d'AAS (Aspirin®) aux personnes de moins de 18 ans afin d'éviter toute apparition du syndrome de Reye.

Il est important de rester à la clinique pendant 15 minutes après une vaccination à cause de la possibilité extrêmement rare d'une réaction allergique constituant un danger de mort nommée anaphylaxie. Ce genre de réaction peut comprendre de l'urticaire, des problèmes respiratoires ou une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. **Si cela se produit après avoir quitté la clinique, composez le 9-1-1 ou le numéro d'appel des secours locaux.** Une telle réaction peut être traitée et se produit dans moins d'un cas sur un million de vaccinations.

Pour en savoir plus, communiquez avec vos services de santé publique locaux, votre médecin, votre infirmière praticienne, InfoSanté en ligne ou composez le 811.

À qui devez-vous signaler toute réaction au vaccin?

- Signalez dès que possible toute réaction inattendue ou indésirable à votre infirmière de la santé publique, une infirmière praticienne ou à votre médecin.

Communiquez avec une infirmière de la santé publique si :

- vous avez des questions ou des craintes concernant votre réaction ou la réaction de votre enfant au vaccin.
- vous avez dû emmener votre enfant chez le médecin, à l'hôpital ou dans un centre de soins de santé à cause d'un symptôme pouvant être lié à la vaccination.

Que contient le vaccin?

Twinrix® et **Twinrix® Junior** contiennent les ingrédients suivants : virus de l'hépatite A inactivé et purifié, antigène de surface de l'hépatite B purifié. Excipients : hydroxyde d'aluminium, phosphate d'aluminium, chlorure de sodium, des acides aminés et de l'eau pour l'injection, formaldéhyde, sulfate de néomycine et polysorbate 20. Le vaccin peut également contenir de la levure sous forme de traces. Le vaccin contient ni thimérosal ni latex.

Consentement des mineurs matures

Il est recommandé que les parents/tuteurs discutent du consentement à la vaccination avec leurs enfants. Le consentement s'adresse en premier lieu aux parents ou aux tuteurs. Toutefois, en Saskatchewan, les adolescents de 13 à 17 ans capables de comprendre les avantages et les réactions possibles à chaque vaccin, ainsi que les risques de ne pas être vaccinés, peuvent légalement consentir ou refuser la vaccination en présentant un consentement éclairé, en tant que mineur mature, au fournisseur de soins de santé.

Afin de garder un dossier complet, tous les vaccins administrés à une personne sont consignés par le personnel de la santé publique dans le registre provincial informatisé d'immunisation nommé Panorama. Panorama est le système électronique sécurisé utilisé en Saskatchewan afin d'enregistrer et de gérer les dossiers de vaccination et de santé liée à la vaccination de tous les résidents de la province. Votre dossier d'immunisation est également susceptible d'être consulté par des professionnels de la santé afin de fournir des services de santé publique, d'aider au diagnostic et au traitement, et de contrôler la propagation des maladies évitables par la vaccination. Vous trouverez de l'information sur Panorama dans le feuillet d'information intitulé « Protection de la confidentialité de votre dossier ».

Référence : Monographie du produit Twinrix® (2016).